

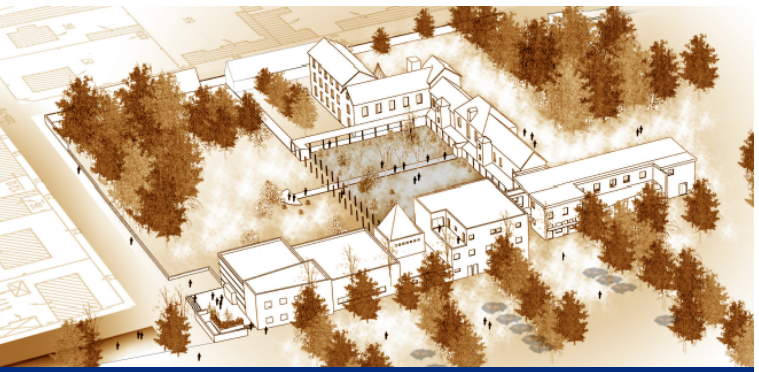
Les origines du site de la "Maison Saint-Paul" en font un domaine fermé au sein du quartier de La Madeleine. Excentré de l'agglomération Moulinoise, il est sur une parcelle enclavée dans un quartier résidentiel. Sa restructuration a pour objectif de l'ouvrir sur la ville et lui conférer un rayonnement à la hauteur du département de l'Allier. Facilement accessible par la route depuis les villes voisines (Vichy, Montluçon et Clermont-ferrand), la Maison Diocésaine Saint-Paul offre aux voitures, cars et autres véhicules, un accès pratique et sécurisé, par un tracé évident. En effet, avant d'être connue par son "âme", la Maison Diocésaine est un repère dans la ville, visible et remarqué dans le quartier depuis les axes principaux.

Abrité par une construction neuve au caractère architectural fort, le vaste hall d'entrée est le décor perçu en font de perspective depuis la ville par l'avenue de la Libération. Il est desservi par un parvis protégé. En contact direct avec le monde extérieur et immédiatement accessible depuis les aires de stationnement, il est un point de convergence : un lieu d'attraction et d'animation. Chacun le "pratiquera" avant de se rendre à tout autre point de la Maison. Par la forme que proposent ses espaces, et surtout par sa transparence, le

hall d'accueil oriente naturellement le public vers une circulation centrale, un déambulatoire clair, qui prend la forme d'un CLOITRE organisant l'ensemble de la Maison Diocésaine. Ceinturant une agréable cour intérieure, il dessert tous les services qui composent la Maison, permettant ainsi la réutilisation de constructions existantes vétustes

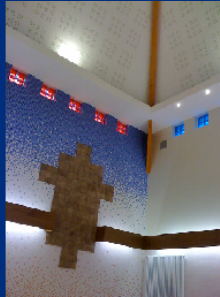


et inadaptées et la rénovation de bâtiments encore fonctionnels mais souvent inesthétiques et répartis au hasard sur ce grand site. Parfois couvert et fermé, parfois couvert seulement, jusqu'à devenir uniquement structure en certains points, le déambulatoire joue avec l'espace vert protégé qui délimite le parking actuel. Respectant les plantations existantes, il offre une nouvelle perception de la Maison Saint-Paul sans en dénaturé les aspects d'origines. Par ailleurs, la cour du cloître est tantôt point d'orgue de la



La Maison Diocésaine Saint-Paul reste baignée de verdure, véritable havre de paix, lieu calme et de détente, ouvert au ressourcement et à la spiritualité. Le grand parc restructuré. Isolé du bâtiment d'hébergement, est réorienté vers la prairie en extension. Un jeu de plantations le protège des terrasses et des espaces de détente liés au réfectoire. Quant au parking, il est paysager avec une masse végétale conséquente en continuité avec le parc. Il intègre un bassin de rétention soigneusement implanté derrière un écran de nature.

Maison, tantôt aire de jeu et d'animation, tantôt "cathédrale" en plein air, salle de concert, lieu de rencontre...



Moulins (03) maison diocésaine St Paul

Maître d'ouvrage:
ASSOCIATION
DIOCESAINE
Restructuration
Extension
SHON : 4 670m²
Montant des travaux:
4 020 000 €ht
Réalisation 2004 2008



selart **DARQUÉ** architecte

☎ 33 4 70 45 58 15 www.element-architecture.fr





L'opération comprend 3 bâtiments en R+3 le long de la rue du Pré Fleuri. Ils reprennent une volumétrie proche de celle de l'habitat des rues voisines (R+2 + combles). Ils sont disposés dans l'alignement du bâti des rues adjacentes (Loisel d'Aranges et Docteur Challier) pour ménager les percées visuelles. Ces dispositions permettent aux logements de bénéficier d'une double orientation. Une ventilation hygro-réglable type B couplée avec un échangeur thermodynamique pour l'ECS, des volumes compacts, l'isolation par l'extérieur, des façades à ossature bois associées à une structure béton pour les dalles et murs de refends

confèrent au bâtiment l'inertie nécessaire à la captation des apports solaires l'hiver et au rafraîchissement de la température ambiante l'été par ventilation nocturne. La mise en place de capteurs solaires permet aux bâtiments d'être classés **Bâtiment Basse Consommation 2005**. La disposition des terrasses et la mise en place de claustras bois latéraux limiteront les vis-à-vis. Le rez de chaussée sera réservé aux logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les jardins privatifs et les stationnements seront végétalisés pour permettre une infiltration des eaux de pluie et écrieter les pics de rejet au réseau public en cas d'orages.

Consommations



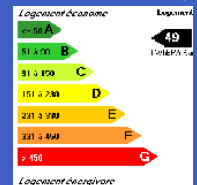
■ Chauffage (16,16)
 ■ ECS (24,62)
 ■ Eclairage (8,23)
 ■ Auxiliaires (4,01)
 Consommations en kWhEP/m² de Shon

Echelle des Emissions de gaz à effet de serre

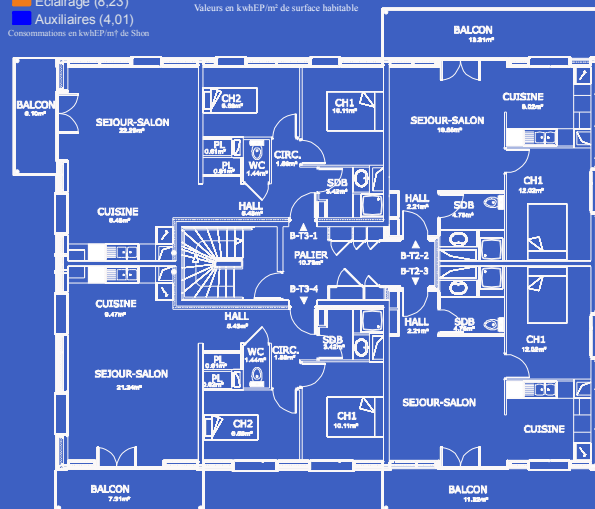


Valeurs en kWhEP/m² de surface habitable

Echelle des consommations d'énergie



Valeurs en kWhEP/m² de surface habitable



Vichy (03) 33 logements BBC



Maître d'ouvrage:
ALLIER HABITAT
Construction
SHON : 2 654m²
Montant des travaux:
2 650 000 €
Mission: Base
Réalisation: 2009 - 2012





chaussée afin de faciliter l'accessibilité des usagers sur l'ensemble du site et de réduire au maximum les coûts de maintenance intérieurs (pas d'ascenseur) comme extérieurs (en minimisant les espaces verts). La construction est composée de trois volumes simples, reliés entre eux par des jardins sous verrières. Bénéficiant d'un éclairage naturel contrôlé, ces jardins permettent de sectoriser et de desservir l'ensemble des programmes : accueil, administration, bureaux médicaux, salles d'activités spécialisées, bibliothèque/médiathèque, cuisine pédagogique, ainsi qu'un espace aquatique adapté, composé de bassins thérapeutiques, ludiques et de jeux d'eau variés. S'inspirant autant que possible du label HQE, la construction est essentiellement conçue en

ossature bois avec une isolation fortement renforcée par rapport aux contraintes réglementaires actuelles. Le projet insiste tout particulièrement sur les économies d'énergie et la recherche des techniques et matériaux les mieux adaptés tout en étant respectueux de l'environnement : récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des serres du C.A.T. Voisin, intégration de panneaux photovoltaïques sur la couverture en zinc, chantier à faibles nuisances.

Cet établissement, en rez-de-chaussée, vient s'implanter dans un tissu résidentiel en développement (pavillons individuels, grands et petits collectifs) le long de la Rue de Provence.

Véritable appui moral et matériel pour les familles touchées par le handicap moteur ou mental, le S.E.S.S.A.D. accueille des enfants de la naissance à 20 ans en assurant l'accompagnement des familles, l'approfondissement de leur diagnostic, le traitement et la rééducation qui en découlent.

C'est dans un contexte spatial particulièrement étroit que le projet du S.E.S.S.A.D vient s'insérer. Avec pas moins de 1000 m² de programme sur une parcelle de 1500 m², la volonté a été d'orienter la réflexion du projet vers une organisation en simple rez-de-



S e r v i c e d ' é d u c a t i o n s p é c i a l e e t d e s o i n s à d o m i c i l e

Vichy (03)

Maître d'ouvrage:
AVERPAM
Construction
SHON : 1 129m²
Montant des travaux:
1 551 400 € HT
Réalisation: 2009 - 2011



selon **DARQUÉ** architecte

☎ 33 4 70 45 58 15 www.element-architecture.fr



Le présent projet porte sur la reconstruction et l'extension de la Tour des Juges, au bord du plan d'eau, de VICHY/BELLERIVE/A.. Ce bâtiment est un lien entre le plan d'eau et l'ensemble sportif et culturel du centre omnisports. Les façades orientées vers le plan d'eau très vitrées créent une certaine continuité d'aspect : Transparence, reflets, couleurs ... Eau - Vitrage. La reconstruction permet de renforcer cet effet.

Les façades orientées vers le centre omnisports, quant à elles, sont plus fermées pour bien marquer l'entrée dans un équipement au service des sports et du public. Elles conservent néanmoins une bonne transparence, au niveau du rez-de-chaussée, maintenant une continuité de vue sur le plan d'eau. La création du hall vitré permet de structurer, au niveau du sol, le bâti existant.

L'extension donne un certain équilibre à l'ensemble. Respectant les matériaux utilisés pour la construction d'origine, par



sa forme elle crée le dynamisme du nouvel ensemble. Implantée en façade Nord, cette extension permet d'offrir une façade plus structurée et d'aspect contemporain en perception de cet équipement depuis l'entrée de la ville par le pont de l'Europe.

Les couleurs de base de ce bâtiment restent le blanc et le bleu, travaillées en harmonie. La voile

bleutée, protégeant les gradins et les terrasses, fait un clin d'œil à l'activité sportive du plan d'eau, tout en assurant le lien avec les autres constructions publiques en bord du plan d'eau : Les gradins du stade et la passerelle de la Rotonde.

Le bâtiment s'adosse à l'écran végétal existant du parc du centre omnisports.



Vichy (03)

la tour des juges

mise aux normes d'accessibilité PMR

Maître d'ouvrage:
VILLE DE VICHY
Restructuration
Extension
SHON : 625 m²
Montant des travaux:
1 449 410 € ht
Mission : Base + EXE
Réalisation: 2009 - 2010



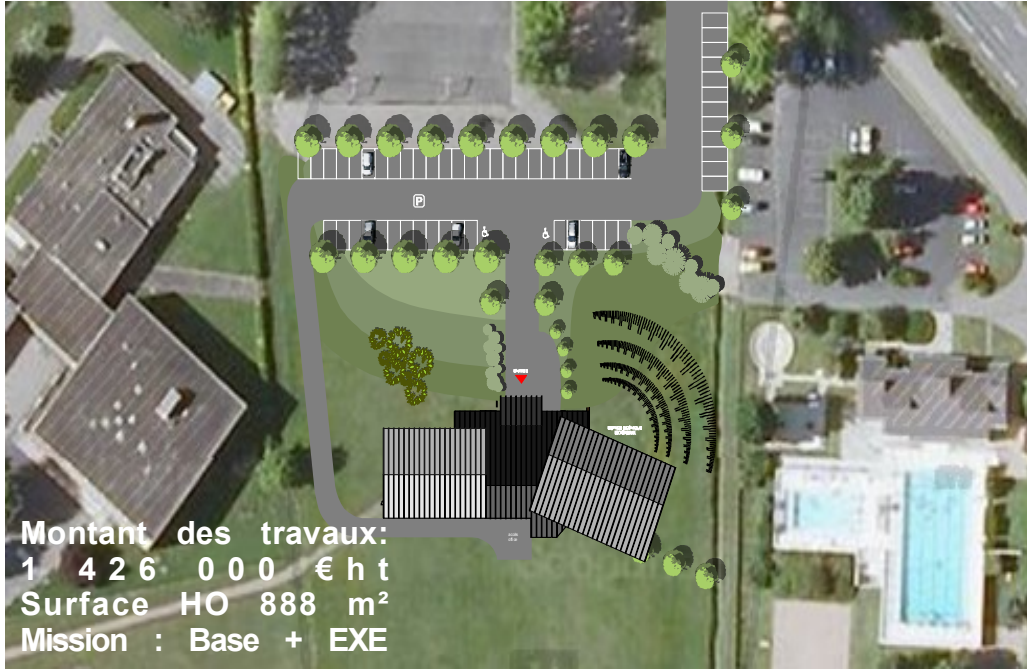
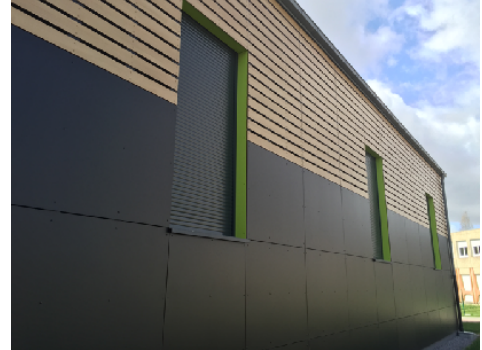
selart **DARQUÉ architecte**

☎ 33 4 70 45 58 15 www.element-architecture.fr





COMMUNE DE SAINT GERMAIN DES FOSSES



Montant des travaux:
 1 426 000 € h t
 Surface HO 888 m²
 Mission : Base + EXE

Construction d'une salle polyvalente de 266 m² en liaison avec l'extérieur pour des animations de plein air; d'une salle de tennis de table de 308 m² pour l'entraînement du club, avec les locaux attenants, de vestiaires, douches et rangements associés. Charpente bois lamellé collé et ossature bois.

SALLE POLYVALENTE SALLE TENNIS DE TABLE



sélar DARQUÉ architecte

☎ 33 4 70 45 58 15 www.element-architecture.fr





Le projet consiste en la **réhabilitation du foyer de jeunes travailleurs @nima à Moulins 03**. Une extension semi-enterrée au rez-de-chaussée permet l'agrandissement de la **cuisine centrale**; les travaux s'effectuant pendant l'exploitation. Par ailleurs, la partie accessible au public aux niveaux inférieurs, est réaménagée et agrandie. Une salle de cours et des locaux plus spécifiques, sont créés afin d'accueillir des groupes. Les **20 chambres et les 70 studios** sont réaménagés, rénovés, mis aux normes et modernisés. La façade de la tour de 12 étages est ravalée avec l'adjonction de panneaux décoratifs métallisés et dorés.



Logement - Hébergement

SURFACES

Niveaux ERP	1 050 m ²
Cuisine	412 m ²
Bureaux	93 m ²
Hébergement	1 963 m ²

Maître d'ouvrage:
MOULINS HABITAT
RENOVATION
En site occupé
M o u l i n s
SHON : 3 313 m²
Montant des travaux:
3 922 067 €
Mission: Base
Réalisation: 2014-2015

RESIDENCE @nima





Le projet privilégie l'appropriation des espaces par les résidents. Le logement individuel est personnalisé par son occupant (ou sa famille), son entrée est différenciée sur la « rue » de

desserte. Tout en respectant l'intimité de chacun des résidents, l'organisation des unités de vie facilite la visualisation globale par le personnel pour améliorer la



surveillance. Au rez-de-chaussée, deux unités sont plus particulièrement adaptées à l'accueil de personnes désorientées, ou atteintes de la maladie d'Alzheimer. Des locaux thérapeutiques aident au maintien des personnes :

Une cuisine pédagogique est associée à la salle à manger familiale, salle d'éveil sensoriel, salon de coiffure...

La déambulation est particulièrement étudiée : Le jeu de lumière naturelle et d'éclairage artificiel des couloirs et circulations incite à un déplacement orienté qui permet une meilleure surveillance.



Le jardin clos bordé par la coulée verte du domaine public autorise des promenades et des activités « libres » en milieu naturel extérieur.

Le monde extérieur et la vie intérieure de la Résidence sont intimement liés grâce à la grande façade sud entièrement vitrée. Cette façade, outre sa parfaite transparence, est finement étudiée dans le cadre biotechnique de l'établissement pour répondre à une volonté affirmée du concepteur d'offrir à ce projet toutes les valeurs du développement durable.



Cusset (03)

unité alzheimer

Il est **Accueil**, unique point de passage (en dehors des accès techniques et du personnel) pour tous les entrants et sortants. Son porche extérieur en est le point d'appel. Le balcon le surplombant renforce la symbolique de la continuité du monde extérieur et de la vie à l'intérieur.

Il est **Hall**, lieu de **Rencontre** et d'échange.

Il est **Espace de Vie** et de détente où les résidents peuvent se sentir libres comme sur une terrasse d'un café, tout en demeurant sous la vigilance du poste d'accueil.

Il est **Circulation** de desserte des Unités de vie, des Ailes d'hébergement, des locaux d'Animation, du centre Médical, des bureaux d'Administration, des locaux de Service, **de la cuisine - restauration** ...

Il est **Promenade** avec son long cheminement en pente douce au milieu du jardin intérieur.

Il est **Jardin**, espace vert protégé des grosses variations de température et des intempéries, le jardin extérieur rentre dans la Résidence et baigne le salon, le hall, les circulations ...

Il est **Balcon, point de vue** privilégié sur le jardin, tant extérieur qu'intérieur, sur le hall, sur les rues voisines et à l'horizon sur la ville qu'il domine.

Il est ...



Maître d'ouvrage:
PAVONIS SANTÉ
Construction 64 lits
SHON : 4 582m²
Montant des travaux:
5 900 000 €ht
Mission : Base
Réalisation: 2008 - 2011



selar **DARQUÉ architecte**

☎ 33 4 70 45 58 15 www.element-architecture.fr





RESTRUCTURATION en site occupé

Rénovation de 26 logements

Diagnostic structurel thermique, technique sécuritaire et de confort des existants
Isolation thermique par l'extérieur, bardages;
réfection des couvertures étanchéité, rénovation des salles d'eau, isolation acoustique entre logements et sur les communs, colonnes VMC, réfection électrique dans les logements, portes d'entrée des cages d'escalier, volets roulants

763.400 €uros

Réalisation
en 2014-2015

St Rémy sur Durolle

architecte mandataire
mission base+EXE



RESIDENCE ABBE GAGNAIRE

